

AVENANT N° 2 REGLEMENT TECHNIQUE GENERAL MOTO 25 POWER 2021

ARTICLE 8 – SPECIFICATIONS POUR LA CATEGORIE MOTO 5

8.11 – Frein

Les disques ne devront pas dépasser 300mm. Etrier 4 pistons.

Le maître-cylindre radial est interdit.

Fait à Paris, le 1er juillet 2021